

Ecrit par le 1 juillet 2026

CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?



A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

« Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.

« La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »

Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).

Ecrit par le 1 juillet 2026

10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadere de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.

D'une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d'émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.

« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s'inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »



Explorer de nouvelles pistes

« L'été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d'Avignon, devant les représentants du monde économique local.

« Devant ces phénomènes, poursuit l'élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l'attractivité de notre

Ecrit par le 1 juillet 2026

territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l'arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »

« Il nous faut nous réinventer de manière forte. »

Cécile Helle, maire d'Avignon.



Mais avant toute chose, [comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier](#), Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devons penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »...

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le

Ecrit par le 1 juillet 2026

fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-t-elle. Et même si [une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie](#), nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république.

« L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

« La LEO je n'y crois plus »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

Penser la ville autrement

L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promeut un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».

Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »

Ecrit par le 1 juillet 2026



Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vaclusien de signer une convention de partenariat avec [Henri Lachmann](#), ex-PDG de [Schneider electric](#), mais surtout président de l'association carpentrassienne 'Un par un' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec [Enedis Vaucluse](#), les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

« Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »

« Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »